



## PROCES- VERBAL CONSEIL MUNICIPAL

Mardi 7 mars 2023 à 19 h

Salle du Conseil Municipal

13 place de la mairie - 35 550 PIPRIAC

L'an deux mil vingt-trois, le 7 mars à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué le 1<sup>er</sup> mars 2023, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du Conseil Municipal de la Mairie et sous la présidence de Monsieur Franck PICHOT, Maire.

**Étaient présents :** Patrick BOULAIS, Morgane Chapdelaine Marie CHOTARD, Alain DUCLOYER, Elisabeth FLEHO, Jean-Pierre FRANGEUL, Catherine KRYSTKIEWICZ Tifenn LE GUYADER, Jean-Charles LE QUELLEC, Fabien LEROUX, Jean-Luc LÉVESQUE, Jean-Claude LUBERT, Céline MOTEL-DAVID, Jérôme PEIGNE, Franck PICHOT, Isabelle RACAPÉ, Danielle SENNINGER

**Ont donné procuration :**

Géraldine DENIS donne pouvoir à Catherine KRYSTKIEWICZ

**Étaient absents excusés :** Christèle BRIERE, Zouaouia DELANNEE, Jean-Yves GLEMAU, Émile JAN, Jord LÉVESQUE, Brigitte MELLERIN, Grégory PACAUD, Mathieu PAUMIER, Lucie PERRINEL

**Secrétaire de séance :** Jean-Charles LE QUELLEC

**Nombre de conseillers :**

En exercice	: 27
Présents	: 16
Procurations	: 1
Votants	: 17

**Date de la convocation du Conseil Municipal :** 01/03/2023

**Date d'affichage :** 01/03/2023

**Franck Pichot annonce les pouvoirs**

Conformément à l'article L2121-15 du code général des collectivités territoriales, Jean Charles Le Quellec est nommée secrétaire de séance.

La séance débute à 19h

## **DELIBERATION 2023 – 03 - 01**

### **ILOT DE LA MINOTERIE : ATTRIBUTION DES MARCHÉS DE TRAVAUX – LOTS 10 ET 11**

#### **Rapport de Monsieur Franck PICHOT, Maire,**

Par délibération en date du 20 décembre 2022, le Conseil Municipal a décidé de l'attribution des marchés de travaux de certains lots portant sur les travaux de l'îlot de la Minoterie. Le Conseil a également déclaré sans suite les lots 10 (faux-plafonds) et 11 (Chape – Revêtements de sols – Faïence) et de lancer une nouvelle consultation pour ces 2 lots.

Afin d'obtenir les offres les plus compétitives possibles, il a été décidé de « scinder » le lot 11 en deux lots à savoir :

Lot 11 a : Chape Surfaçage béton

Lot 11 b : Isolation sur plancher Revêtements de sol Faïence

Le maître d'œuvre, cabinet TITAN, a remis à la collectivité son rapport d'analyse des offres qu'il a commenté en commission MAPA en date du 7 mars 2023.

Monsieur le Maire présente en séance ce rapport d'analyse et propose d'attribuer les lots aux entreprises suivantes et pour les montants précisés ci-dessous :

- Lot 10 - Faux plafonds  
Entreprise AVRIL (50530 Genets)  
Montant : 171 225.29 € HT  
L'offre de base est retenue ainsi que :
  - o La PSE 01 : flocage acoustique
  - o Le remplacement de l'enduit projeté en sous face des plafonds de la salle culturelle par du flocage acoustique teinté masse noire
  - o La suppression du plafonds fibre de bois au-dessus des accès et fin de volée d'escaliers du RDC BAS de la salle culturelle :
  
- Lot 11 a : Chape Surfaçage béton  
Entreprise : ESOLIA (49130 Ste Gemmes sur Loire)  
Montant : 208 545,00 € HT  
L'offre de base est retenue ainsi que la variante libre chape autonivelante
  
- Lot 11 b : Isolation sur plancher Revêtements de sol Faïence  
Entreprise : NOVOBAT (35770 Vern sur Sèche)  
Montant : 96 927,41 € HT  
L'offre de base est retenue.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

**ATTRIBUE** les marchés de travaux aux entreprises suivantes :

Lot 10 - Faux plafonds

Entreprise AVRIL

Montant : 171 225.29 € HT

Lot 11 a : Chape Surfaçage béton

Entreprise : ESOLIA

Montant : 208 545,00 € HT

Lot 11 b : Isolation sur plancher Revêtements de sol Faïence

Entreprise : NOVOBAT

Montant : 96 927,41 € HT

**AUTORISE** monsieur le Maire à signer tout document afférent à cette décision.

Fin de la séance à 19 h 20

Le Maire,  
Franck PICHOT



Le secrétaire de séance  
Jean-Charles LE QUELLEC

